

Vauhallan mag'

Jun 2023

#5

Le SIAVB : depuis 80 ans, au service de la Bièvre et de ses affluents



Dossier
Le SIAVB

Cadre de vie

Gérer durablement
les ressources en eau
est à notre portée !

Enfance / Jeunesse

École élémentaire
des Sablons : journée
« Non Au Harcèlement »

Culture / Vie associative

Les Vœux du Maire et
la Semaine Olympique
et Paralympique





Bernard GLEIZE,
Maire de Vauhallan

> C hères Vauhallanaises, chers Vauhallanais,

Lors de mes vœux que j'ai eu le plaisir de vous présenter le dimanche 29 janvier dernier après deux années d'absence en raison de la crise du Covid-19, j'ai rappelé trois des grands défis qui se posent à nous, à savoir :

- Le bien vivre ensemble et le lien social,
- La transition écologique,
- La préservation de notre patrimoine.

Ce 5^{ème} Mag, comme les précédents, retrace plusieurs événements et manifestations organisés entre la fin 2022 et le début 2023 et qui donnent tout son sens à la citation suivante de Simone VEIL :

« Aussi longtemps qu'on s'entend, qu'on partage, on vit ensemble ».

Je tiens à nouveau à remercier toutes celles et tous ceux d'entre vous qui se mobilisent au quotidien pour relever ce défi essentiel et ainsi, développer un art de vivre utile, me semble-t-il, au plus grand nombre d'entre nous, toutes générations confondues.

En complément, en considération du défi de la transition écologique, nous avons souhaité marquer l'importance de l'eau avec ce 5^{ème} Mag. En effet, l'eau constitue aujourd'hui une ressource précieuse pour tous, pour notre planète et pour notre village. Elle fait partie des préoccupations actuelles de la municipalité qui travaille, notamment avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB), au développement d'actions permettant de participer à la lutte contre les inondations, conséquence du réchauffement climatique. Plus généralement, la municipalité souhaite répondre aux enjeux de la transition écologique afin de satisfaire les nécessités actuelles et de demain pour notre commune.

Un dossier est consacré au SIAVB, en particulier gestionnaire de l'entretien de nos cours d'eau et de notre bassin de retenue des Sablons. Un grand chantier a permis sa renaturation, laissant visibles désormais les rus de Vauhallan et des Mittez et répondant à l'objectif de mieux contenir les crues à venir. Parmi ses missions, le SIAVB apporte également son expertise au Cambodge pour la gestion hydraulique de la région d'Angkor.

Vous trouverez également dans ce 5^{ème} Mag un article sur « Gérer durablement les ressources en eau est à notre portée ».

Enfin, je tiens à rendre hommage à Gérard DELATTRE, décédé le 1^{er} septembre 2022. En tant que Président de l'Association Des Etangs et des Rigoles du plateau de Saclay (ADER), son action fut déterminante à la préservation de notre patrimoine environnemental.

C'est conjointement, grâce à la pluralité des acteurs, impliqués et désirant maintenir un cadre de vie privilégié, que la municipalité travaille. Protéger les générations d'aujourd'hui et de demain demande des efforts individuels et collectifs. Je suis convaincu que, c'est chacun de nous et ensemble, que nous pourrons réussir à préserver l'écrin naturel et patrimonial de notre village.

Bien fidèlement,
Sincèrement Vôtre,

Votre Maire
Bernard GLEIZE

Sommaire

04 HISTOIRE

Marie-Clotilde de France (1759-1802),
reine et vénérable

05 CADRE DE VIE

- 05 • Environnement / Développement durable
- 06 • Participation citoyenne
- 07 • Social / CCAS
- 08 • Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) 2022-2023 : une équipe impliquée !



11 DOSSIER

Le SIAVB : depuis 80 ans, au service
de la Bièvre et de ses affluents



16 ENFANCE / JEUNESSE

16 • Maison de la Petite Enfance



18 • École élémentaire des Sablons

20 CULTURE /VIE ASSOCIATIVE

20 • Animation, vie associative et sports



29 • Patrimoine, culture, artisanat et tourisme

31 TRIBUNE

32 VIE PRATIQUE

Supplément au Vauhalla à la Une,
semestriel municipal d'informations
de la commune de Vauhalla.

ISSN 2801-3220 (version papier)

ISSN 2802-2629 (version numérique)

Vauhalla Mag N°5

10 Grande rue du 8 mai 1945,
91430 Vauhalla - 01 69 35 53 00

communication@vauhalla.fr

• Directrice de la rédaction :

Sandie Gombart

• Directeur de publication : Bernard Gleize

• Comité de rédaction et de relecture de
Vauhalla.

• Conception et impressions : Parango

• Photos : Mairie de Vauhalla

• Tirage : 1000 exemplaires

• Dépôt légal : Juin 2023

Retrouvez l'actualité au quotidien sur :

Facebook : facebook.com/Vauhalla

Site Internet : vauhalla.fr



Marie-Clotilde de France (1759-1802), *reine et vénérable**

Le 14 mars 2023, le Syndicat d'Initiative (SI) de Vauhallaan a assisté à une **cérémonie inédite et insolite en l'abbaye Saint-Louis du Temple**, en présence de Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallaan et des Altesses Royales Maria Pia de Savoie et Françoise de Bourbon Lobkowitz avec le **dépôt d'une relique**** marquant le retour sur le sol de France, après plus de 200 ans d'absence, de **Marie-Clotilde de France**.



La reine de Piémont-Sardaigne porte une robe de laine bleue à la place des tenues de cour.
Tableau « La reine Clotilde en prière » par Bernardino NOCCHI à l'Abbaye de Hautecombe (Savoie)

Marie Adélaïde Clotilde Xavière de France dite Madame Clotilde est fille du Dauphin Louis-Ferdinand et de la Dauphine Marie-Joseph de Saxe, **petite-fille du roi Louis XV**, sœur des rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

Elle épouse en 1775 (dernier mariage dans le château de Versailles) Charles Emmanuel de Savoie (1751-1819), Prince de Piémont devenu roi de Sardaigne.

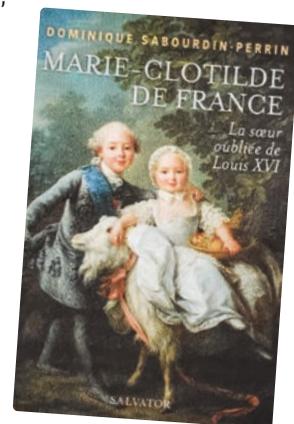
Suite aux crises de démence de son époux, elle devient reine de Piémont-Sardaigne en 1796, avant de s'exiler avec sa famille à travers l'Italie et de mourir à Naples.

Une conférence, présentée par l'abbé Xavier SNOËK et Dominique SABOURDIN-PERRIN, intitulée « *Madame Clotilde et Madame Elisabeth, deux sœurs en voie de béatification* », a permis de comprendre les liens entre ces deux femmes et leur cousine Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, fondatrice du monastère du Temple à Paris dont le tombeau et les souvenirs royaux sont dans la crypte de l'abbaye de Limon.

Le tableau de Jean-Pierre FRANQUE (1774-1860) « *Le tombeau de Clotilde de France à Naples* », acquis en 1818 par Louis XVIII pour la collection royale, est aujourd'hui au musée des Ursulines de Mâcon.

Dans la bibliothèque du SI Vauhallaan et en vente au magasin de l'abbaye de Limon, plusieurs ouvrages présentent l'histoire de ces personnages historiques :

- > Sabourdin-Perrin (Dominique), « *Marie-Clotilde de France, la sœur oubliée de Louis XVI* », Ed Salvator, 2020.
- > Jacotey M.L., « *Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé* », Ed D. Guéniot, 1996.
- > Sabourdin-Perrin D., « *Madame Elisabeth de France (1764-1794), l'offrande d'une vie* », Ed Salvator, 2017.
- > BD Dupuis et Cerisier, « *Madame Elisabeth de France* », Ed Artège, 2019.



* Article de Gabriel Privat- Zélie N°65, septembre 2021.
Une personne est déclarée vénérable pour « l'héroïcité de ses vertus » reconnue par l'église catholique. C'est une étape du processus qui mène à la canonisation en passant par la béatification.

** Relique : fragment de corps d'un saint ou objet lui ayant appartenu, en l'occurrence un morceau de chaussure de Marie-Clotilde de France.



Environnement / Développement durable

Gérer durablement les ressources en eau est à notre portée !

La crise de l'eau occupe une place centrale dans le 6^{ème} rapport du GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat) paru en mars 2023.

Depuis plusieurs années, **la France subit des épisodes de sécheresse répétés et la situation des nappes phréatiques s'est fortement dégradée.** En effet, l'été 2022 a mis en évidence les fragilités de notre territoire et appelle dès maintenant à amorcer une transformation de notre rapport à l'eau, de son utilisation et de la préservation des milieux qui lui sont liés. **80 % des nappes phréatiques présentent des niveaux de modérément bas à très bas au 1^{er} mars 2023.**

Par conséquent, faire des économies d'eau est un enjeu de développement durable afin d'en préserver la qualité et la quantité. L'eau est effectivement prélevée dans la nature (dans les nappes phréatiques ou dans les rivières) et, une fois utilisée, elle est en partie traitée (ce qui nécessite des infrastructures coûteuses) puis rejetée dans l'environnement.

LA GESTION DURABLE DE L'EAU REQUIERT DES EFFORTS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS.

D'une part, la gestion durable de l'eau constitue un élément clé de la politique d'aménagement du territoire local. Celle-ci doit permettre de maintenir ou d'améliorer la qualité des cours d'eau et des nappes phréatiques tout en assurant la gestion et l'exploitation raisonnée de ces ressources.

Ainsi, la commune contribue à :

- > **Protéger et réhabiliter le patrimoine aquatique local :** le ru de Vauhallan a fait l'objet d'une opération de « reméandrage » (remise du cours d'eau canalisé dans ses anciens méandres) menée par le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB) avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Cette restauration permet non seulement de reconstituer la végétation et la faune aquatique mais aussi de limiter encore l'impact des crues (la capacité du Bassin des Sablons étant passée de 20 000 m³ à 24 000 m³) ;
- > **Intégrer le cycle de l'eau dans l'aménagement** par la « désimpermeabilisation » de l'espace public et la gestion de l'eau à la parcelle (retenue et infiltration de l'eau de pluie sur place) dans le cas des extensions et des constructions nouvelles ;



Reméandrage du ru de Vauhallan

- > **Economiser l'eau du territoire,** d'une part en végétalisant le village avec des plantes résistantes à la sécheresse ou peu gourmandes en eau, d'autre part en installant des récupérateurs d'eau pluviale (en projet dans les jardins partagés et pédagogique) ou sur le toit terrasse de l'école primaire pour alimenter les chasses d'eau des sanitaires ;
- > **Lutter contre la pollution de l'eau** grâce aux travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement (par exemple rue du Docteur Roux).

D'autre part, chacun peut au quotidien modifier ses habitudes et réduire sa consommation d'eau jusqu'à 30 %.





Cadre de vie



>> A la maison :

> **Pour la toilette** : privilégier la douche (30 à 60 L) au bain (150 à 200 L), couper l'eau du robinet pour éviter les gaspillages pendant le lavage des dents ou des mains, installer des réducteurs de pression.



> Pour les lavages :

- faire tourner le lave-linge et le lave-vaisselle à plein,
- utiliser des cycles courts à basse température,
- diminuer les doses d'utilisation des produits ménagers et si possible utiliser des produits biodégradables ou d'origine biologique,
- laver sa voiture dans une station plutôt que chez soi

pour réduire le volume d'eau et permettre le traitement des eaux de lavages. En effet, lorsqu'un particulier lave sa voiture à son domicile, l'eau de lavage ruisselle et pollue les cours d'eau et donc la Bièvre.

> **Au jardin** : arroser le matin ou le soir pour réduire l'évaporation, ne pas tondre trop ras la pelouse, l'herbe haute conservant mieux l'humidité.

**L'EAU EST UNE RESSOURCE ESSENTIELLE À L'HOMME
MAIS ELLE N'EST PAS INÉPUISABLE ! PENSONS-Y !**

Participation citoyenne

Jeu de Noël

Du 1^{er} au 31 décembre 2022, les Vauhallanaises et Vauhallanais étaient invités à trouver les **5 hérissons** et les **5 chouettes cachés** autour des **10 sapins de quartier**. Ce jeu était proposé pour la première fois, à l'initiative de la mairie, et réservé aux habitants de la commune.



Laurine et Clément et la chouette du secteur 8

remettre, à leur grande surprise, une carte cadeau de 40 euros (un seul cadeau par famille). Cette récompense a été largement appréciée en cette fin d'année.

Le jeu a suscité un grand intérêt en proposant aux habitants une animation supplémentaire pendant la période des fêtes de fin d'année. La mairie a enregistré de très bons retours. Merci à tous les chercheuses et chercheurs !



La chouette du secteur 6, trouvée par Lily

Les cachettes ont donné du fil à retordre aux chercheurs et certains indices ont dû être donnés en ligne afin d'aider petits et grands dans leur quête.

Une fois la chouette ou le hérisson trouvé(e), les participants devaient ramener l'objet à la mairie pour repartir avec un lot. Avant le jour de Noël, **10 personnes se sont présentées et se sont vues**



Auxence a trouvé le hérisson du secteur 7



Social / CCAS

Dons aux Maraudeurs



À la veille de Noël et afin d'apporter un message d'espoir aux personnes dans la rue ou en situation très précaire, **de nombreux Vauhallanais ont encore une fois répondu présents à l'appel des Maraudeurs du Bonheur** et déposé des cadeaux au pied du sapin en mairie.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à l'opération dans un élan d'humanité et de partage.

Banquet du Nouvel An

Après plusieurs années d'annulation et de report, le banquet du Nouvel An a repris sa place en janvier. 80 personnes se sont retrouvées dans la salle Polyvalente pour partager un délicieux repas confectionné par un traiteur essonnien.

Les danseuses de l'Etoile Sportive de Vauhallan (ESV) ont proposé leurs dernières chorégraphies, très réussies et fortement applaudies.

Chacun a pu également apprécier à sa façon (émerveillement ou frustration parfois) les talents du **magicien** Martin LEBLON.

L'**animation musicale** était assurée par Eric DELMAS et la **décoration** florale des tables par l'association **Atelier Bambou**.

En ce début d'année 2023, la municipalité avait souhaité élargir cet événement à l'ensemble de la population pour créer un temps festif inter-générationnel. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux en 2024 !





Distribution des colis de Noël

Juste avant les fêtes de fin d'année dernière, un colis gourmand a été remis aux aînés qui ne pouvaient se joindre au banquet du Nouvel An. A cette occasion, nos aînés ont reçu la visite de membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et ont pu ainsi échanger avec eux.



Le Conseiller délégué aux affaires sociales, Olivier MUSY, avant la distribution des colis de Noël



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) 2022-2023 : une équipe impliquée !

La fin d'année 2022 a de nouveau été bien chargée pour le CMJ ! Tout d'abord, notre jeune équipe d'élus a participé activement aux festivités de Noël 2022 en contribuant à la décoration des sapins placés dans tout le village le samedi 19 novembre.

Le week-end suivant, ils ont participé activement au **Marché de Noël** en vendant des serre-têtes et des bonnets de Noël

au profit du Comité Des Fêtes. Leur action a permis de récolter près de 200 euros !





Le mardi 29 novembre, Clara et Léonore étaient présentes à la **commission des menus de la cantine scolaire**.

Déjeunant régulièrement à la cantine, ce fut l'occasion pour elles de témoigner de la qualité des repas. Une seconde session a également eu lieu le mardi 31 janvier où la présence de Léonore lui a permis de réaliser un excellent compte-rendu auprès de ses camarades.

Le samedi 7 janvier, le CMJ a été invité à la **galette des rois pour les Vœux de la municipalité, à l'attention des associations et des bénévoles**.

Ce fut un très grand moment d'échanges.

Le CMJ s'est réuni les 14 décembre, 18 janvier, 18 février et 22 mars afin de **préparer l'année 2023**.



De nombreuses idées ont émergé en plus des projets existants comme le « Nettoyage de Printemps » ou la **participation à la Mini Kerm's de l'Association des Parents d'Élèves Indépendants de Vauhallaan (APEIV)**. Cette dernière a sollicité nos jeunes élus afin qu'ils tiennent, le dimanche 5 février, divers stands comme la pêche aux canards, le Chamboule-tout et le « basket bullet ».



Au premier plan, le « basket bullet »



Début 2023 a également été l'occasion de célébrer la nouvelle année en participant aux **Vœux du Maire** le dimanche 29 janvier.

De gauche à droite et de haut en bas : les élus municipaux qui accompagnent le CMJ, Madame la députée Laure DARCOS et Monsieur le Maire





Cadre de vie

» Le samedi 18 mars, les jeunes élus ont participé à la réalisation des gâteaux et étaient également présents pour aider à la buvette, lors du **Carnaval**, organisé par le Comité Des Fêtes.



De gauche à droite : Lilou, Clara, Shanelle, Elias et Zoé

Nos jeunes élus ont pu également avoir la chance de **visiter la caserne des pompiers de Massy** en présence de Monsieur le Maire et des élus E. BONNEFOY, M. PERDRIJAT et P. NAWROCKI. Un goûter a clôturé ce mercredi 5 avril.



L'équipe du CMJ accompagnée des élus E. BONNEFOY et P. NAWROCKI



Ils ont également eu l'opportunité de découvrir **le Sénat**, avec les élèves de CM2, le mardi 18 avril. Ce fut deux visites très enrichissantes.





Le SIAVB :

depuis 80 ans, au service de la Bièvre et de ses affluents

Le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre

Le SIAVB a été créé en 1945.
Ses missions sont multiples :

- **Entretien, préserver et mettre en valeur la rivière de la Bièvre, ses cours d'eau et ses affluents** (dont le ru de Vauhallan) ainsi qu'étudier et y réaliser des aménagements,
- **Transporter les eaux usées** des collectivités adhérentes (dont Vauhallan, Verrières-le-Buisson, Igny, Saclay et Bièvres) et les diriger vers la station d'épuration de Valenton,
- **Instruire les permis de construire au titre de l'hydraulique et de l'assainissement,**
- **Lutter contre les inondations.**

Composé à l'origine de 6 communes, sa principale mission était d'éviter à la Bièvre amont de connaître le destin de la Bièvre aval, à savoir un enfouissement systématique de Paris jusqu'à Antony.

Le Syndicat a aussi évité aux eaux usées des communes de la vallée et des plateaux environnants de se déverser dans la rivière pour être collectées via un réseau dédié.

En raison de l'urbanisation de la Région, le SIAVB s'est rapidement retrouvé confronté à la **problématique des inondations**. C'est ainsi, qu'entre 1973 et 1982, le fond de vallée subissait des crues avec des dommages aux biens tous les 18 mois environ. En juillet 1982, survint une crue centennale qui a entraîné la submersion de nombreux secteurs et en particulier les centres villes de Jouy-en-Josas, Bièvres et Igny.



Inondation en 1982, à Bièvres



Inondation en 1982, rue du moulin, à Igny

Le SIAVB s'est alors lancé dans un **programme de création de bassins de retenue** (Sablons à Vauhallan, Damoiseaux à Bièvres, Bas Prés à Jouy-en-Josas, etc...) afin d'être en mesure de stocker les volumes excédentaires.

En dépit de ces efforts, il est apparu que ces nouveaux volumes de stockage demeuraient insuffisants.





Dès la fin des années 1980, le Syndicat s'est ensuite orienté vers les solutions informatiques afin d'optimiser la gestion des bassins. C'est ainsi que **la Bièvre devint en 1993 la première rivière télégérée de France.**

Durant les années 1990, en lien étroit avec les associations

locales (les Amis de la Vallée de la Bièvre en particulier), le SIAVB a largement œuvré au classement de la vallée de la Bièvre. Ce dernier est intervenu par décret ministériel le 6 juillet 2000 offrant notamment une **protection** accrue du fond de la **vallée contre les risques d'urbanisation excessive.**

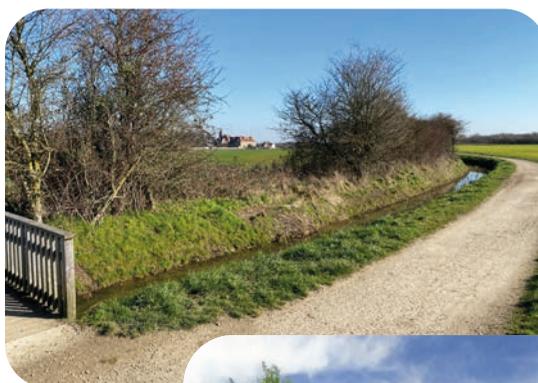


De même, le SIAVB s'est évertué à « **renaturer** » la rivière et à **préserver les zones humides** de la vallée puis à en créer de nouvelles (abbaye aux Bois, Loup pendu à Bièvres, Damoiseaux à Bièvres/Igny, Bas Prés à Jouy en Josas, Vilgénis à Massy). Outre leurs impacts très positifs du point de vue du stockage de CO2, ces espaces constituent des zones d'expansion particulièrement précieuses lors des crues de la Bièvre et de ses affluents.



Les Damoiseaux, à Bièvres/Igny avant et après la renaturation

A partir de janvier 2020, le SIAVB s'est vu confier la **gestion des rigoles et des étangs du plateau de Saclay.** Depuis cette date, le Syndicat a procédé au nettoyage et à l'entretien de l'ensemble du réseau des rigoles situées sur le bassin versant de la Bièvre, améliorant ainsi significativement le fonctionnement de ces dernières, limitant les inondations des surfaces agricoles et réduisant les débordements.



La rigole Domaniale sur le plateau

suite en p 14 >>

Les étangs du plateau de Saclay





LA RENATURATION DU RU DE VAUHALLAN

Depuis plusieurs années, le SIAVB travaille à la reconquête écologique de la Bièvre et de ses affluents.

Celle-ci consiste à rendre aux cours d'eau leur caractère naturel afin de répondre aux exigences réglementaires notamment européennes, de favoriser la biodiversité et le développement de la vie aquatique ainsi que d'améliorer le cadre de vie des habitants. La renaturation se fixe comme objectifs en tentant de réhabiliter les caractéristiques physiques du milieu (reméandrage de la rivière) d'y retrouver toutes les potentialités initiales en termes de diversité biologique. Parmi les nombreuses opérations de renaissance de la Bièvre et de ses affluents figure la renaturation du ru de Vauhallan, affluent de la Bièvre.

En octobre 2022, le SIAVB a lancé les travaux pour restaurer le ru de Vauhallan et son affluent « le ru des Mittez » au niveau du bassin des Sablons.

Ces travaux sont maintenant terminés. Les plantations et la réalisation des accompagnements paysagers (reprise de sentier et mise en œuvre d'une passerelle en continuité du platelage existant) ont clôturé ce chantier au printemps 2023.

Pour rappel, les objectifs de cette opération sont de :

- **Restaurer les continuités écologiques et paysagères de la rivière** par la recréation d'un lit naturel méandrique avec des habitats et des écoulements diversifiés sur environ 400 m,
- **Remettre à ciel ouvert** 175 m du ru des Mittez qui était jusque-là canalisé,
- **Contribuer à réduire le risque d'inondations** en ralentissant les flux et en augmentant les capacités de rétention,
- **Améliorer la biodiversité** par les plantations d'arbres, d'arbustes et d'hélophytes pour reconstituer un écosystème intéressant pour la faune et la flore,
- **Contribuer à l'amélioration de la qualité du ru** en favorisant les échanges entre la berge et la rivière,
- **Offrir aux habitants un espace naturel** et de promenade qui s'intègre dans la vallée classée de la Bièvre.



Chantier participatif de plantations, proposé par le SIAVB le 22 mars 2023



Mise en œuvre d'une passerelle en continuité du platelage existant





» suite de la p 12

Parallèlement, les négociations menées avec la DGA (Direction Générale de l'Armement) ont permis au SIAVB d'assurer dorénavant la gestion hydraulique des étangs vieux et neuf de Saclay.

Ainsi, désormais 360 000 m³ de stockage supplémentaires sont destinés à protéger la vallée et sont reliés au système de télégestion de la Bièvre et de ses affluents.

Outre ces missions, le SIAVB œuvre quotidiennement au parfait

fonctionnement de son réseau de transport des eaux usées. De même, il contrôle la conformité des installations d'assainissement des riverains (particuliers comme professionnels) raccordés au collecteur syndical des eaux usées.

Depuis 2020, conformément aux dispositions fixées par la loi NOTRe, 5 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), incluant la Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS) dont fait partie Vauhallan, se sont

substitués aux 17 communes qui composaient jusqu'alors le SIAVB. Le Syndicat a vu ses missions précisées : il assure comme par le passé le transport des eaux usées mais aussi la compétence dite GEMAPI (Gestion des Eaux, des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations).

À bientôt 80 ans, le SIAVB est plus déterminé que jamais à poursuivre et amplifier son action en faveur de la préservation et de la mise en valeur de la vallée de la Bièvre.

L'expérience de la télégestion de la Bièvre au profit de la gestion hydraulique de la région d'Angkor au Cambodge

L'expérience du SIAVB en matière de télégestion des cours d'eau et de ses affluents sert de modèle à l'étranger.

En 2011, **sous l'impulsion initiale du SIAVB, un projet international a été lancé visant à restaurer la gestion hydraulique de la région d'Angkor** pour permettre d'une part, une gestion durable de la ressource en eau tant pour ses usages urbains qu'agricoles et d'autre part, la sauvegarde des sites archéologiques menacés par la baisse du niveau des nappes phréatiques.

Ce projet est né du fort besoin de réguler les crues, notamment en période de mousson, et de protéger la population et les infrastructures urbaines en aval du parc archéologique d'Angkor et des villages voisins. Il a été imaginé à l'occasion d'une rencontre entre le SIAVB, des représentants de l'UNESCO et l'APSARA, l'autorité cambodgienne en charge de la gestion du parc archéologique d'Angkor venue visiter les installations de télégestion de la vallée de la Bièvre.



Le temple d'Angkor Vat

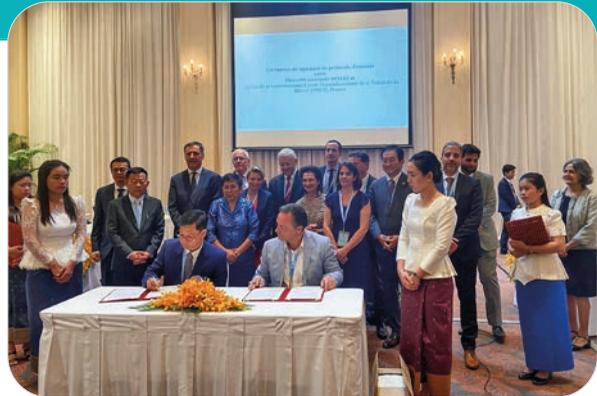
Outre le SIAVB et Véolia, d'autres partenaires se sont associés au fil du temps à ce projet pour valider la faisabilité de mise en œuvre d'un système de télégestion semblable à celui du syndicat de la Bièvre.

Au Cambodge, ce projet est considéré comme étant d'intérêt national. La phase d'étude s'est conclue de



façon positive tant de l'avis des parties cambodgiennes, de l'UNESCO, que de leurs partenaires français. Une résolution a été votée au mois de juin 2019, appelant à poursuivre les travaux pour la mise en œuvre du projet.

Ainsi, fin 2022, une délégation du SIAVB, composée du président et des vice-présidents dont le Maire de Vauhallan, s'est rendue au Cambodge pour renforcer le partenariat avec l'autorité responsable du parc archéologique d'Angkor.



Signature de la convention APSARA-SIAVB

Les principaux objectifs du partenariat et du programme associé visent :

- La **réduction du risque d'inondations** dans la région d'Angkor ainsi que du risque sanitaire lié aux fréquents débordements des eaux usées dans la ville de Siem Reap ;
- La **recharge des nappes**, d'une part pour améliorer et sécuriser la ressource en eaux souterraines, trop sollicitée par les forages de toute nature, d'autre part pour assurer la stabilité des temples en partie liée au niveau des nappes et, pour certains d'entre eux, au maintien en eau des douves qui les entourent ;
- Le **traitement des eaux usées et l'amélioration de l'accès à l'eau des populations** qui habitent dans le parc d'Angkor (plus de 170 000 personnes réparties entre 113 villages).

Par ailleurs, ce programme intègre :

- La **conduite d'études complémentaires** à la faisabilité d'un projet de gestion des flux sur les bassins versants du site d'Angkor et de la Ville de Siem Reap ;
- La **réalisation de relevés topographiques** au niveau des obstacles à l'écoulement hydraulique, au niveau des digues, seuils, ponts, routes, vannes et bassins de stockage ;
- L'**aménagement de canaux de drainage nouveaux, la réhabilitation d'anciens canaux** et d'ouvrages millénaires de stockage en vue de leur remise en eau ;
- La **formation des techniciens et ingénieurs d'APSARA** ;
- L'**accompagnement des acteurs locaux** dans la définition d'un système de gestion des données et le renforcement de leur capacité de réaction sur site lors des événements pluvieux pour maîtriser les flux ;

• L'amélioration de l'assainissement et du traitement des déchets solides des populations villageoises.

D'un point de vue organisationnel, les autorités cambodgiennes disposent localement de ressources et de compétences importantes en génie civil et financeront sur leur propre budget les travaux de réhabilitation des ouvrages hydrauliques*. Le consortium français travaillera pour sa part sur la modélisation numérique, la conception du système de régulation, l'instrumentation, le système d'aide à la décision et la formation des équipes cambodgiennes qui seront amenées à prendre le programme en main et à le gérer.

*D'ores et déjà, les personnels de l'APSARA sont parvenus à creuser de nouveaux canaux, à installer de nombreux systèmes de vannages, restaurer des ouvrages de stockage millénaires permettant de recueillir et réguler des dizaines de millions de mètres cubes d'eau en période de mousson pour les restituer en période sèche afin notamment d'alimenter les rizières et d'augmenter sensiblement la production de ces dernières.





J'AÏME
MURMURER
UNE HISTOIRE
AVEC TOI
ENTENDRE
TON CŒUR LIRE
VOIR
TES MAINS
RACONTER

Maison de la Petite Enfance

L'éveil culturel et artistique

L'éveil culturel et artistique fait partie des dix grands principes de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant qui a force de loi.

Le 5^e principe énonce en effet : *« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges inter culturels ».*

Sensibiliser les jeunes enfants aux pratiques culturelles et artistiques participe à développer leur curiosité, leur imaginaire ainsi que leur capacité d'écoute et leur créativité. Synonyme de découverte, de plaisir partagé, d'échanges autour de ce que l'on fait, de ce que l'on voit, de ce que l'on entend...

La pratique libre et non productive d'activités artistiques et culturelles va aussi favoriser de multiples

expériences sensorielles et les premiers apprentissages : langage, relation sociale, expression des émotions, motricité, graphisme...

Dans les lieux d'accueil de jeunes enfants, différentes suggestions culturelles peuvent se décliner : éveil à la lecture dès le plus jeune âge, éveil musical, chants, comptines, éveil aux arts plastiques avec différentes matières à explorer, éveil aux arts visuels, éveil corporel (danse, yoga), spectacle d'arts vivants.

Les professionnels de la Maison de la Petite Enfance proposent quotidiennement des temps de lecture individuelle ou collective.

Un partenariat est organisé avec Sylvie, la bibliothécaire. Lors de ces rencontres, différents supports pour la lecture et/ou comptines sont proposés : raconte-tapis, Kamishibaï, tablier à histoires ...



Animation avec le raconte-tapis





Chants du monde, comptines rythment également la journée des jeunes enfants.

Un atelier d'éveil musical a lieu régulièrement. Selon le thème développé (automne, Noël, les petites bêtes, la mer...), les professionnels rythment leurs chants avec différents instruments. Les enfants découvrent les sons et accompagnent la musique en utilisant maracas, bâton de pluie, clochettes...



En mai : zoom sur l'art visuel

Les lectures quotidiennes se sont diversifiées avec la proposition de livres d'art pour les tout-petits. Dans la continuité, les professionnels ont créé des ateliers où les jeunes enfants avaient à leur disposition différents matériels pour s'exprimer avec la peinture. Chacun a pu laisser une trace avec une couleur ou mélanger les couleurs, peindre avec son doigt, ses mains, avec un pinceau, une éponge. Chacun a pu développer son expression personnelle.



Afin d'accompagner la découverte de l'art visuel, **8 sculptures** d'Alain BURBAN ont été exposées dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance.

L'exposition « Portraits de bestioles » :

« Les ateliers Art terre consacrent au travers de leurs « bestioles » le mariage de l'art et du recyclage. En effet, tout le travail est axé sur la création de sculptures animalières réalisées à partir de matériaux de récupération (papier journal, cartons, emballages, capsules, boutons) ».

Cette exposition s'est enrichie des « œuvres » des tout-petits, peintures mais également créations d'œuvres animalières « recycl'art » en papier bulle et bouchons.

En juin, la sensibilisation à l'éveil artistique se prolonge avec des ateliers d'éveil corporel sur les musiques du monde.



L'escargot réalisé par Alba, Alyma, Arthur, Harmony, Matisse et Sandro.





École élémentaire des Sablons

Journée « Non Au Harcèlement »

Les élèves et les enseignants de l'école élémentaire des Sablons ont organisé un temps fort le jeudi 16 février sur le thème de la **lutte contre le harcèlement**.

Cette journée a été l'occasion de présenter tous les **projets menés par les 5 classes depuis le début de l'année scolaire** : affiches, acrostiches, création de livres numériques « Book Creator », concours de dessins, fabrication d'un porte clé, chanson...

L'ensemble des projets s'inscrit dans un des axes du projet d'école « Bien-être pour tous », en partenariat avec les intervenants de musique et d'arts plastiques pris en charge par la Mairie.

La lutte contre le harcèlement scolaire passe par la mise en place d'un climat de bien-être à l'école. Elle doit être l'affaire de tous, petits et grands, tous les jours...



Dessin vainqueur CM1 (Léna)



Dessin vainqueur CM2 (Zoé)



Acrostiches CE2



Livres numériques CM1



Porte-clés fabriqués par les élèves



Cœur géant créé par les CP



L'équipe enseignante, M. NAWROCKI, Mme WALLEZ (Titane), M. GLEIZE et l'adjudante BAUDRY



Concours national « Les petits champions de la lecture »



Timothé FAVRE



Zoé LENTI

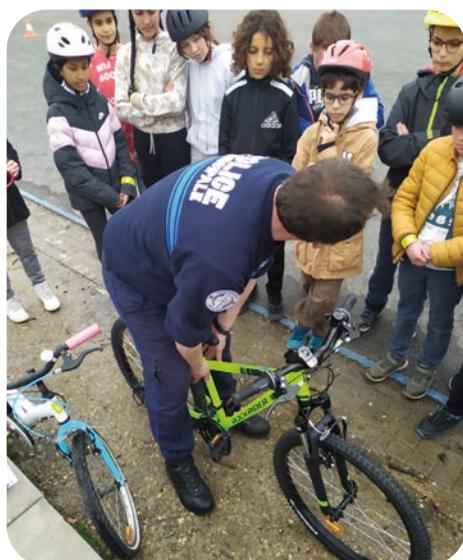
Dans le cadre du **concours national « Les petits champions de la lecture »**, **Zoé LENTI** (CM2) et **Timothé FAVRE** (CM1) avaient été qualifiés pour l'épreuve départementale qui a eu lieu le samedi 11 mars à Igny. C'est Zoé (CM2) qui a gagné ! Elle a participé ensuite à l'épreuve régionale au Château de Versailles le 19 avril dernier. **Félicitations à tous les 2 !**

Prévention routière : « le permis piéton » et « le savoir rouler à vélo »

Dans le cadre du programme d'Enseignement moral et civique, **les élèves de CE2 ont bénéficié de l'intervention de la police municipale de Saclay pour préparer et passer le permis piéton le lundi 20 mars 2023**. L'objectif principal du permis piéton consiste à développer chez les enfants des réflexes de précaution spécifiques pour pouvoir tenir sans risque leur place de piéton au sein de la circulation. Les enfants apprennent ainsi à circuler dans les rues pour se rendre de leur domicile à l'école, et plus tard au collège, puis inversement. Ils recevront leur permis piéton fin juin lors d'une cérémonie officielle.



Intervention le lundi 20 mars 2023



Le **lundi 17 avril, les CM2 ont appris à maîtriser les fondamentaux du vélo dans le cadre du « Savoir Rouler à Vélo »**. L'intervention permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

Intervention
le lundi 17 avril
2023





Animation, vie associative et sports

Les événements municipaux

Les Vœux du Maire

Les Vœux du Maire se sont déroulés le **dimanche 29 janvier 2023**, après deux années d'absence, compte-tenu de la crise sanitaire liée au Covid-19. A cette occasion, le Conseil municipal et Monsieur le Maire, en présence de personnalités officielles, ont présenté leurs **vœux** aux habitants de la commune. Après avoir accueilli la **chorale de l'école élémentaire**, puis écouté le discours de Lou, **demi-finaliste du Concours d'éloquence** de la CPS, concernant « la fraternité peut-elle être universelle ? »

et enfin mis à l'honneur les **membres du Conseil Municipal des Jeunes**, les élus et Monsieur le Maire ont remis la **médaille** de Vauhallan à deux personnalités : **Thomas LAHITTE**, Vauhallanais, champion d'équitation, et au **docteur Patrick CARLIER**. Enfin, Madame GARCIA, Présidente de l'**Association pour la Restauration de l'église de Vauhallan (A.R.E.VA.)**, a remis un **chèque de 7500 €** à la Mairie de Vauhallan pour contribuer à la rénovation de la porte de l'église Saint-Rigomer et Sainte-Ténéstine.



Discours de Monsieur le Maire



Lou, demi-finaliste au Concours d'éloquence

Chorale de l'école



B. GLEIZE remet la médaille au docteur CARLIER



E. BONNEFOY et les membres du CMJ



Remise de 7500 € par Mme GARCIA à la municipalité pour la rénovation de la porte de l'église

L. LEMARIE et B. GLEIZE remettent la médaille à T. LAHITTE





2^{ème} Semaine Olympique et Paralympique à Vauhalla

Chaque année, la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) est une **semaine pour promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives** inscrites dans l'ADN de l'Olympisme et du Paralympisme.

Du 3 au 7 avril 2023, la municipalité, en partenariat avec les écoles, s'est mobilisée pour mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes générations et les sensibiliser à la thématique de l'inclusion. Ainsi, durant la SOP, tous les écoliers ont débuté la journée par un **réveil musculaire**.

Les Grandes Sections de maternelle, les CE2, CM1 et CM2 ont été initiés au **yoga** avec la professeure de l'ESV, Madame MARTINS. Les CP et CE1 ont pu découvrir le **tennis** grâce à 2 professeurs du Club de Tennis de Saclay. Monsieur Hervé MAZZON (Vauhallaais, ancien athlète de haut niveau en volley) est intervenu auprès des CE2, CM1 et CM2 : présentation des JO (historique), présentation du **volley-ball** et échange avec les élèves.

Dans le cadre de la thématique de l'inclusion, tous les élèves ont découvert et participé aux ateliers handisports, encadrés par des élus, l'intervenant sportif et les enseignants :

- La **boccia** : sport paralympique depuis 1984 qui s'apparente à la pétanque,
- Le **cécifoot** : sport collectif adapté du football pour

déficients visuels, l'objectif étant de mettre un ballon sonore dans le but adverse.

- La **course à pied pour les déficients visuels** : sport pratiqué à deux, par l'intermédiaire d'un lien entre le voyant et le non voyant, ainsi guidé.

Un diplôme de participation a été remis aux élèves.

La municipalité de Vauhalla ainsi que les directrices des écoles remercient tous les intervenants sportifs pour leur participation.



Cécifoot



Cécifoot avec les enfants de la maternelle



Yoga



Parcours les yeux fermés



Tennis avec le Club de Tennis de Saclay



Boccia



Hervé Mazzon



Explication de la boccia





Bibliothèque : des animations régulières pour les enfants

Contes d'automne et d'hiver

Pour se réchauffer les oreilles, Titane, conteuse vauhallanaise, a proposé le mercredi 16 novembre 2022 un après-midi « Contes d'automne et d'hiver ». Les enfants, attentifs, étaient nombreux au rendez-vous !



Nuit de la lecture

La première édition de la Nuit de la lecture s'est déroulée le vendredi 20 janvier 2023 avec une lecture dans le noir sur le thème de la peur pour les parents et les enfants. Des albums de monstres, de sorcières ou liés aux cauchemars étaient à disposition...le tout plongé dans la pénombre de la bibliothèque ! Un moment riche en émotions et en frissons !



Bébés lecteurs

Tablier à histoires « la banquise » ou Kamishibaï, de belles découvertes étaient au rendez-vous pour les petits et leurs parents le samedi 18 mars 2023. Ce rendez-vous récurrent est toujours autant apprécié.



Première visite à la bibliothèque pour les tout petits

Fin mars 2023, la bibliothèque a proposé une première visite aux enfants de la Maison de la Petite Enfance (MPE). Ce rendez-vous a été l'occasion de découvrir le lieu et de choisir « son » histoire dans les différents albums proposés. Jusqu'à cette date, les séances de lecture et de la découverte du livre se déroulaient dans les locaux de la MPE. Par la suite, les accueils seront proposés aux enfants gardés par les assistantes maternelles de la commune jusqu'aux vacances d'été. Un bon moment de partage et d'échanges avant de se retrouver pour les plus grands à l'école maternelle !



Accueil du Centre de loisirs le mercredi

Afin de proposer un temps calme aux enfants du Centre de loisirs, la bibliothèque accueille régulièrement le mercredi des petits groupes qui s'installent pour lire ou jouer ensemble.





Comité Des Fêtes (CDF)

Marché de Noël

Le Comité Des Fêtes a emmené les **26 et 27 novembre 2022** les Vauhallanais dans l'**atelier du Père Noël** où ses petits lutins sont venus lui prêter mains fortes, sous l'œil attendrissant de la Mère Noël. Afin de pouvoir garnir le pied des sapins des Vauhallanais, un **marché gourmand** et festif était proposé dans un **décor hivernal et chaleureux**. Une **patinoire** et une **piste de luge** ont permis aux plus téméraires et aux audacieux, jeunes et grands, de s'adonner aux sports de glisse sur la place du village. Un **spectacle musical** a coloré l'ambiance enneigée sur les thèmes de la variété française et de la pop/rock.



Soirée 80's

Le CDF a décidé de démarrer l'année 2023 en instituant un rendez-vous annuel afin que les Vauhallanais puissent **chanter et danser jusqu'au bout de la nuit** et affronter l'hiver sous les spotlights du dancefloor. Pour inaugurer ce nouveau moment festif, le CDF a proposé le **vendredi 10 février** un retour dans les années fluo et iconiques des 80's. Karaoaké, shows et animations ont animé cette soirée endiablée.





Carnaval

L'hiver s'étiolant et mourant, quoi de plus joyeux et traditionnel que d'embarquer le village dans un **tour du globe des plus célèbres carnivals du monde**. Suivant une parade colorée et musicale, danseurs et artistes ont défilé entre deux nuages menaçants dans les rues de Vauhalla le **samedi 18 mars 2023**. Nos petits artistes vauhalla ont cette année représenté le prestigieux carnaval de Venise et ont fait découvrir les défilés asiatiques annonçant l'arrivée du printemps. Rio et les Caraïbes étaient aussi à l'honneur sur les rythmes de la troupe des Precious Stones et de leurs déhanchés.





La Chasse aux œufs

Le méchant Capitaine Crochet a accueilli le **dimanche 9 avril 2023** sur son île imaginaire et son célèbre bateau de pirates nos petits enfants "perdus". Ces derniers ont pu le piller de **3000 pièces d'or et coffres remplis de trésors chocolatés**.

Heureusement, Peter Pan, la Fée Clochette, Wendy et son petit frère Jean ainsi que la tribu indienne de Lily la tigresse ont pu déjouer les joutes du vilain capitaine et de sa bande de pirates.





Autres associations

La Mini Kerm's de l'Association des Parents d'Élèves Indépendants de Vauhallaan (APEIV)

La 1^{ère} édition de la Mini Kerm's de l'APEIV a remporté un franc succès !

Grâce à la participation enthousiaste des bénévoles (parents et enfants), petits et grands ont pu profiter d'un **après-midi festif au cœur de l'hiver**. Jeux, gourmandises, déguisements et bonne humeur étaient au rendez-vous. Et pour couronner le tout, les gains ont permis d'ajouter une jolie somme aux coopératives scolaires des écoles de Vauhallaan. Un grand merci à toutes et à tous ! L'équipe de l'APEIV vous attend encore plus nombreux l'an prochain avec certainement de nouvelles surprises...



La pêche aux canards

Bravo aux danseuses de l'Etoile Sportive de Vauhallaan (ESV) !

Cette année, l'ESV a présenté **11 danseuses en Jazz au concours régional CND** (Confédération Nationale de Danse) Paris Ile-de-France qui s'est tenu les **18 et 19 mars 2023** à Nogent-sur-Marne.

La participation à ce concours est une formidable expérience sportive et humaine, demandant un investissement personnel afin de perfectionner son sens artistique et d'affirmer sa volonté.



Nos danseuses ont été préparées par Jennifer CIETTE, professeure de danse, qui a su les faire travailler avec exigence et bienveillance.

Elles ont toutes obtenu de très bons résultats :

- 3^e prix pour : Lior (9 ans), Elena (11 ans), Sasha (12 ans), Charlotte (12 ans), Célia (12 ans), Juliane (15 ans) ;
- 2^e prix pour : Maëlle (9 ans), Emma (12 ans) ;
- 1^{er} prix pour : Louise (9 ans), Lola (12 ans), Thémis (15 ans).

L'ESV est fière de ses danseuses et a continué d'encourager Louise, Lola et Thémis qui se sont qualifiées pour le concours national du 17 au 20 mai 2023 à Angers.

De gauche à droite et de haut en bas : Jennifer, Lola, Charlotte, Célia, Sasha, Elena, Emma, Louise, Juliane, Maëlle, Thémis, Lior



Le Club de karaté de Vauhallaan

Le samedi 10 décembre 2022, de 9h30 à 12h30, le club de karaté de Vauhallaan et la ligue de karaté du 91 ont organisé un **stage de self défense** avec Eric LAULAGNET, expert mondialement reconnu et policier au sein d'une unité d'intervention bien connue de la Police Nationale.

Ce stage a permis de réunir, au sein de notre joli village, près de 60 personnes afin de partager 3 heures d'entraînement sur les défenses contre couteau. Le club était représenté par 4 adhérents, qui ont su se lever tôt pour transpirer dans la bonne humeur et la sueur.



Les Ateliers Créatifs

Cette année encore, les adhérents des Ateliers Créatifs ont fourni de très belles réalisations pour l'atelier « Encadrement et cartonnage ». Françoise FRÉZARD, animatrice dévouée, est toujours présente pour stimuler, conseiller et aider dans les différentes créations. Cette saison, le thème retenu était « cirque et boîtes surprises ». Bravo aux adhérentes

Annie, Danièle et Françoise ! N'hésitez pas à venir découvrir les ateliers situés dans la salle multi-activités, allée des Écoles, les :

- mercredis de 9h15 à 11h30 pour l'encadrement et le cartonnage ;
- mardis et jeudis de 14h30 à 18h pour la couture-broderie-tricot.



Créativement Vôtre !

Aiki Jujutsu : stage spécial du nouvel an Japonais « Kagami Biraki » 2023

Près d'une trentaine de participants s'était donnée rendez-vous dans le gymnase de Vauhallaan le **samedi 7 janvier** pour l'édition 2023 du **Kagami Biraki**. Animé par Renaud SEGUIN, instructeur du club, ce stage a permis de bien commencer l'année par une pratique sérieuse et agréable lors d'échanges entre pratiquants locaux et ceux venus d'autres départements et régions, heureux de découvrir notre beau village. Un bon repas au restaurant « l'Échappée Mel » a complété ce bon moment d'échanges apprécié de tous.





L'Epi Vauh : des ateliers participatifs ouverts à toutes et à tous

L'Epi Vauh organise désormais des **ateliers participatifs ouverts**

à tous, adhérents ou non.

En décembre 2022, deux adhérentes ont partagé leur savoir-faire lors d'un premier atelier « **Créer son pain au levain** ». En février 2023, l'Epi Vauh a visité l'**ESAT « La Vie en Herbes »** à Marcoussis.

Cette structure propose des plantes aromatiques aux vertus bien-être sous forme de délicieuses tisanes. 80 travailleurs en situation de handicap confectionnent avec soin les tisanes et aromates. A toutes les étapes de production, ils sont encadrés avec bienveillance. Des modes d'organisation ingénieux leur permettent de réaliser toutes les tâches et de nous délivrer des produits de qualité.



Quelques retours d'adhérents :

Témoignage de Gabi

« Cet établissement porte bien son nom : C'est bien LA VIE que nous avons pu découvrir, organisée autour des HERBES ! C'est un endroit où l'on place le bien-être de chaque personne au centre des préoccupations. Une fois passé par là, vous ne regarderez plus les sachets de tisane de la même façon ! »

Témoignage de Marie-Pierre

« Visite très sympathique, très intéressante, animée par Patricia, monitrice passionnée qui œuvre chaque jour auprès des travailleurs en situation de handicap mental, tous très impliqués et investis dans leurs tâches. Le message sur les paquets de tisanes est bien le reflet d'une réalité : "Plantes élaborées avec soin par des travailleurs extra-ordinaires." »



APIV (Association Paroissiale Igny-Vauhallan) : après-midi cartes de Noël avec le KT

Le samedi 10 décembre 2022, les enfants du KT d'Igny-Vauhallan se sont retrouvés avec des catéchistes et des mamans, pour **confectionner des cartes de Noël pour les personnes seules et âgées** de nos paroisses. Ils les ont coloriées et illustrées de gommettes, perles et brillants à la salle St Jean

Boasco à Igny. Ils ont également colorié et collé les personnages de la crèche sur un grand panneau représentant la grotte de Bethléem.

Voici quelques retours de personnes âgées :

« Merci pour la jolie carte de Noël reçue : à mon tour je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2023 », S.

« Je remercie Emilie et Danoi pour leur gentille carte pour me souhaiter un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2023 », D.

« Merci à la grand-mère de Vauhallan pour sa jolie carte de Noël », V.

Nathalie, Geneviève, Bertille, Mathilde et Marie-Thérèse de l'APIV espèrent que les enfants seront encore plus nombreux l'an prochain !



Hommage à Gérard DELATTRE

Gérard Delattre nous a quittés le 1^{er} septembre 2022.

Comme cofondateur de « Vivre à Vauhallan », de « l'Union Renaissance de la Bièvre », fondateur de « l'Union des Associations de Sauvegarde du plateau de Saclay », du « Collectif OIN Saclay », et de « l'Association Des Étangs et Rigoles du plateau de Saclay », président des « Amis de la Vallée de la Bièvre » et vice-président « d'Ile-de-France Environnement », il a immensément contribué à la vie associative locale et régionale.



Gérard DELATTRE.
© J. de GIVRY

Parmi ses accomplissements, citons :

- l'annulation du redoutable transfert d'une école d'hélicoptères vers Vauhallan ;
- l'obtention du classement de la vallée de la Bièvre ;
- l'inscription de la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière (ZPNAF) du plateau de Saclay dans la loi du Grand Paris ;
- la réalisation de l'observatoire ornithologique sur l'Étang Vieux de Saclay.

La Municipalité se joint à cet hommage et présente de nouveau ses condoléances à la famille de Monsieur DELATTRE.



Denise PHILIPPE

Elle rend également hommage à **Madame Denise PHILIPPE**, ancienne secrétaire générale de la mairie de Vauhallan, décédée le 16 avril 2022.

Arrivée à 12 ans sur Vauhallan, elle s'est éteinte à l'âge de 92 ans dans sa maison au 37 Grande rue du 8 mai 1945. Elle a effectué l'ensemble de sa carrière au sein de la municipalité en participant à de nombreux événements qui ont marqué la commune. Lors de ses obsèques, elle a reçu un hommage exceptionnel à l'Abbaye St-Louis du Temple.

Patrimoine, culture, artisanat et tourisme

Syndicat d'Initiative de Vauhallan

Exposition « Les Bretons à Vauhallan » du 18 février 2023

En complément au texte paru dans le VU #11, le Syndicat d'Initiative de Vauhallan a présenté une **exposition sur les Bretons à Vauhallan, le samedi 18 février** dans son local d'accueil.

Elle a permis d'augmenter la liste des villages des Côtes d'Armor et du Morbihan dont sont originaires des Vauhallanais et Ignissois d'aujourd'hui.

Une paire de sabots et une photo de mariage des années 1920 de Bretons de Plounévez-Quintin agrémentaient la documentation,

ainsi que le tableau de Léon Printemps (1871-1945) offert au SI, montrant l'église et une bretonne avec sa coiffe du Trégor appelée « petit bord ».



L'église de Vauhallan



Mariage des années 1920 de Bretons de Plounévez-Quintin





Association Des Étangs et Rigoles du plateau de Saclay (ADER) : Pavillon du roi et observation ornithologique



L'ADER salue la présence de Francisque VIGOUROUX, Maire d'Igny et président du SIAVB (gestionnaire du réseau hydraulique depuis 2020).

À l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides et de l'exposition « Louis XV passions d'un roi », au château de Versailles le **jeudi 9 février 2023, l'ADER a présenté**, entre les deux étangs de Saclay, cœur du système hydraulique de Thomas GOBERT au temps de Louis XIV, **l'histoire du Pavillon du roi** (classé Monument

Historique), œuvre de Ange-Jacques GABRIEL (1698-1782), premier architecte de Louis XV.

Enfin, depuis le nouvel observatoire, les nombreux oiseaux migrateurs venus d'Europe du Nord et de Russie ont enchanté les visiteurs.

www.ader-saclayversailles.com



Pavillon du roi - © J-B VIALLES



Observatoire - © B. SILHOL

A.R.E.VA. (Association pour la restauration de l'église de Vauhalla) : restauration de la Grande Porte

Depuis sa création en l'an 2000 et conformément à ses statuts, l'association A.R.E.VA. soutient la municipalité de Vauhalla dans ses engagements pour la restauration et la pérennité de **l'église Saint-Rigomer et Sainte-Ténestine**.

Ainsi, grâce à la générosité de ses adhérents et de ses donateurs, l'association A.R.E.VA. a déjà fait un don de 12 000 euros en 2012 pour des travaux importants de consolidation et de rénovation de la nef de la Vierge et plus récemment, en 2022, un **don de 7 500 euros pour la restauration de la Grande Porte** gardant sur sa face intérieure l'histoire calligraphiée de Vauhalla.

Restons unis autour du patrimoine communal de Vauhalla pour retrouver rapidement notre église fermée pour des raisons de sécurité.

Tous les dons sont déductibles des impôts : à l'ordre de l'A.R.E.VA., Mairie de Vauhalla, 10 Grande rue du 8 Mai 1945, 91430 Vauhalla ou par virement au compte du Crédit Mutuel : IBAN : FR76 10278 06274 00021035601 84





Vauhallan Ensemble



Fabrice NOURY,
Conseiller municipal



Nicolas RICHARD,
Conseiller municipal

Tout d'abord nous souhaitons rendre hommage au travail des équipes opérationnelles de la commune dont l'implication au service des Vauhallanais n'est plus à démontrer. Pour exemple, l'intégration de Vauhallan dans un marché commun relatif à la restauration collective avec les communes d'Igny, Saclay et Bures-sur-Yvette est un projet dont l'impact économique et qualitatif devrait rapidement être positif.

Concernant les sujets structurants de la commune, nous regrettons toujours une opacité dans la gestion des projets d'implantation des logements sociaux qui mériteraient cependant sur la forme comme sur le fond un réel débat public.

L'implantation des 8 nouveaux logements sociaux au 24 rue de la petite fontaine, où une façade en meulière fait partie intégrante du patrimoine historique de notre commune devrait être réfléchi en concertation active avec les riverains et plus généralement l'ensemble des Vauhallanais.

Et que dire de la réalisation d'une construction neuve au 13 place du général Leclerc en plein centre-bourg pour laquelle les projets architecturaux et l'étude d'impact n'ont fait l'objet d'aucune présentation préalable avec un risque réel de défiguration du paysage urbain et de fortes contraintes locales, notamment en termes de stationnement ?

L'équipe municipale concentre des ressources importantes en temps et en argent pour la révision du PLU –engagée en décembre 2020- et notamment son règlement littéral sans que nous puissions jauger les bénéfices réels à cette heure pour les Vauhallanais.

Les sujets d'actualité nécessitant des ressources importantes ne sont pourtant pas inexistant : nous citerons notamment l'état particulièrement inquiétant de l'église du village dont l'entretien et la restauration devraient faire partie des priorités de nos élus.





Mairie de Vauhallan

10, Grande Rue du 8 mai 1945
91430 Vauhallan
Tél. : 01 69 35 53 00

• Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30-12h
Mardi 8h30-12h 13h30-18h30
Mercredi 8h30-12h30
Judi 8h30-12h 13h30-17h30
Vendredi 8h30-12h
Samedi 9h-12h
(1^{er} et 3^e samedi de chaque mois, sauf exceptions, fermé en août)

• Les services municipaux :

Accueil - standard : 01 69 35 53 00

Affaires générales (*Etat civil - élections - affaires militaires*) :

01 69 35 53 12

etat-civil@vauhallan.fr

Urbanisme : 01 69 35 53 12

urbanisme@vauhallan.fr

Communication-Animations :

01 69 35 53 19

communication@vauhallan.fr

Comptabilité : 01 69 35 53 17

finances@vauhallan.fr

Enfance-scolaire : 01 69 35 53 13

scolaire@vauhallan.fr

Social : 01 69 35 53 13

ccas@vauhallan.fr

Technique : st@vauhallan.fr

Ateliers municipaux :

10 grande rue du 8 mai 1945

Parking de la mairie

Maison de la Petite Enfance :

01 69 35 53 09 – mpe@vauhallan.fr

Bibliothèque : 01 69 35 53 03

biblio@vauhallan.fr

Centre de loisirs : 01 69 35 53 02

centre-de-loisirs@vauhallan.fr

Communauté Paris-Saclay

Parc Club Orsay Université
21 rue Jean Rostand – 91898 Orsay Cedex
Tél : 01 69 35 60 60
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30
(16h30 le vendredi)

Pratique

• Urgences :

- **Secours depuis un portable** : 112

- **Pompiers** : 18

- **SAMU 91** : 15

- **Police secours** : 17

- **Pharmacies de garde** : 15

- **Médecins de garde secteur de Vauhallan** : 01 64 46 91 91

- **Médecins de garde la nuit** :
SOS médecin 91 – 08 26 88 91 91

- **S.O.S. Urgence Vétérinaire**
01 47 46 09 09

- **Gendarmerie** 16 rue Raoul Dautry,
91190 Gif-sur-Yvette : 01 69 07 76 41

- **Commissariat de Police**
13 rue Emile Zola, 91120 Palaiseau
01 69 31 65 20

- **Violences faites aux femmes** : 3919

• Les déchets collectés en porte

à porte (A déposer sur le trottoir la veille de la collecte à partir de 17h) :

- **Les déchets verts** : le lundi
(tous les 15 jours en période hivernale)

- **Les biodéchets** : le mardi

- **Les emballages ménagers** :
le vendredi

- **Les déchets ménagers** : le samedi

- **Les encombrants & Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)** : à la demande, sur appel au 01 83 63 50 03.

• Les déchets collectés en apport volontaires :

4 points de collecte du verre :

- Chemin de Limon

(entrée du stade Joliot-Curie)

- Route de Saclay (parking cimetièrè)

- Chemin des caves (n° 25)

- 44 Grande rue du 8 mai 1945

Textile, linge, chaussures :

un conteneur est situé à l'entrée du stade Joliot-Curie.

Déchèterie de Villejust :

Avenue des 2 lacs - 91140 Villejust
01 64 53 30 00

• Du lundi au samedi
de 9h00 à 17h45

• Dimanche et certains jours
fériés de 09h00 à 12h45

• Fermeture exceptionnelle
le 1^{er} janvier, 1^{er} mai,
14 juillet, 15 août
et 25 décembre.



Etat civil (décembre 2022 - avril 2023)

Bienvenue

• HAUGUEL Jules le 3 janvier 2023 à Saint-Germain-en-Laye (78)

• JOUVE Aubin le 15 février 2023 à Orsay (91)

Ils nous ont quittés

• HUBY Maurice le 21 mai 2022 à Beauvais

• ROBUSTELLY veuve MEREL Jeanne le 10 décembre 2022 aux Ulis (91)

• DAVALIS veuve GENSOLLEN Raymonde le 30 décembre 2022 à Sospel (06)

• LOVATO veuve ROLLIN Marcelline le 7 janvier 2023 à Brétigny-sur-Orge (91)

• DADDI veuve DOSSOGNE Odette le 12 janvier 2023 à Paris 15^{ème}

• POLLET veuve DESVALLÉES Jeanne le 13 février 2023 à Guérande (44)

• LÉVÊQUE veuve COMOLET Marie, Rose le 23 mars 2023 à Bures-sur-Yvette (91)

• LAFONT Françoise le 23 mars 2023 à Vauhallan (91)